



ETA 728 – Questions particulières (3 cr.)
Les valeurs et l'éthique appliquée
Plan de cours – Automne 2017
Local L1-5675 (Longueuil)

Enseignant: Richard Linteau
Bureau : 12735-3 (Campus de Longueuil)
Téléphone : 450-463-1835/ 1-888-463-1835 (sans frais), poste 61663
Courriel : Richard.Linteau@USherbrooke.ca

OBJECTIF

Mieux comprendre le rôle spécifique des valeurs dans une approche réflexive de l'éthique appliquée

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Cerner clairement les difficultés posées par la notion de valeur
2. Comprendre en quoi la conception de la valuation de John Dewey ainsi que sa conception de l'éthique permettent de solutionner plusieurs de ces difficultés
3. Se familiariser avec les implications pratiques de ces conceptions en éthique appliquée

CONTENU

Les questions particulières abordées dans ce cours tourneront autour d'une notion centrale en éthique appliquée : la valeur. Qu'est-ce au juste qu'une valeur? Quel est le lien entre les valeurs, les comportements et les normes? Les normes sont-elles des moyens d'atteindre les buts que seraient les valeurs? Quelles relations les valeurs entretiennent-elles avec la raison et les émotions? Les valeurs sont-elles objectives ou plutôt subjectives? En quoi et comment est-il utile de s'appuyer sur des valeurs dans nos processus de prise de décision? Quel rôle faire jouer aux valeurs en intervention et en éthique organisationnelle? Autant de questions montrant comment la notion de valeur pose des défis aussi bien sur le plan théorique que pratique. Étant donné le rôle fondamental joué par les valeurs en éthique appliquée, un cours tout entier sera nécessaire pour en explorer les différentes facettes.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
septembre	
jeudi 7	Les valeurs et l'éthique appliquée
jeudi 14	La théorie éthique de John Dewey
jeudi 21	La théorie de la valuation de John Dewey
samedi 23	La théorie de la valuation de John Dewey
jeudi 28	Évaluation de la théorie de la valuation de John Dewey
octobre	
jeudi 5	Valeurs et contextes
samedi 7	Valeurs, comportements et normes
jeudi 12	Valeurs et prise de décision
samedi 14	Valeurs, intervention et éthique organisationnelle
Jeudi 19	Synthèse et conclusion

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

1. Définition et problématisation préliminaire de la notion de valeur 15 %
2. Exercices en équipe 30%
3. Habileté dialogique dans le travail en équipe 10%
4. Travail final (synthèse et apport au lexique) 45%

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Clarté: Les idées sont présentées clairement. On n'a pas à deviner ce que vous tentez d'exprimer.

Rigueur: Les liens entre les idées sont rigoureux. On peut facilement suivre le fil de votre pensée.

Pertinence: Le développement des idées est pertinent par rapport aux exigences spécifiques de l'activité.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % de la note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUDON, Raymond, *Le juste et le vrai : études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris, Fayard, 1995
- DELEDALLE, Gérard, *L'idée d'expérience dans la philosophie de John Dewey*, Paris, PUF, 1967
- DEWEY, John, THUFTS, James H., *Ethics*, revised edition, dans *The Later Works of John Dewey, 1925-1953, Volume 7 : 1932*, Carbondale et Edwardsville, Southern Illinois University Press, 1985
- DEWEY, John, *Expérience et éducation*, trad. et introduction de M.A. Carroï, Paris, Éditions Bourrelliers, Collection Éducateurs d'hier et d'aujourd'hui, 1947
- DEWEY, John, *Logique - La théorie de l'enquête* (1903), trad.G. Deladalle, Paris, PUF, 1993
- DEWEY, John, *Human Nature and Conduct – An Introduction to Social Psychology* (1922), New York, Prometheus Books, 2002
- DEWEY, John, *Reconstruction en philosophie*, dans *Œuvres philosophiques*, J.-P. Cometti (dir.), trad. P. Di Mascio, Pau et Tours, Publications de l'Université de Pau, Farrago et Éditions Léo Scheer, 2003
- DEWEY, John, *Comment nous pensons*, trad. de O. Decroly, Paris, Le Seuil, 2004
- DEWEY, John, *L'école et l'enfant*, trad. de L. S. Pidoux, Paris, Éditions Fabert, 2004
- DEWEY, John, *La formation des valeurs*, Paris, Les empêcheurs de tourner en rond/ La Découverte, 2011.
- DEWEY, John, *Expérience et nature*, traduit de l'anglais (États-Unis) et présenté par J. Zask, Paris, Éditions Gallimard, Collection Bibliothèque de Philosophie, 2012
- DEWEY, John, *La quête de certitude*, traduit de l'anglais (États-Unis) par P. Savidan, Paris, Éditions Gallimard, Collection Bibliothèque de Philosophie, 2014
- FRANKENA, W. K., *Value and valuation*, in *The Encyclopedia of Philosophy*, Edwards, P. (dir.), Londres, Collier MacMillan Publishers, 1967
- FABRE, Martin, *Philosophie et pédagogie du problème*, Paris, Vrin, 2009
- FREGA, Roberto, *Pensée, expérience, pratique - Essai sur la théorie du jugement de John Dewey*, Paris, L'Harmattan, 2006
- FREGA, Roberto, *John Dewey et la philosophie comme épistémologie de la pratique*, Paris, L'Harmattan, 2006
- LACROIX, André (dir.) (2017), *Former à l'éthique en organisation : une approche pragmatiste*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- LEGAULT, Georges, *Professionnalisme et délibération éthique, Manuel d'aide à la décision responsable*, Montréal, PUQ, Collection « Éthique », no 8, 1999
- PAPPAS, Gregory F., *John Dewey's Ethics – Democracy as Experience*, Bloomington, Indiana University Press, 2008

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

**L'intégrité intellectuelle passe, notamment,
par la reconnaissance des sources utilisées.**

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;

- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplgiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

Document informatif V.3 (août 2017)

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.